

## Commentaire du schéma Psyen spécialiste vs généraliste Problématique individuelle vs Problématique orientation

On décrit l'activité du psychologue de l'éducation nationale (PsyEn) éducation, développement et orientation selon deux axes :

**Axe Horizontal** : L'activité proprement dite qu'on peut caractériser comme distribuée entre la prise en compte des **Problématiques Individuelles** stricto-sensu et la **Problématique Spécifique de l'Orient** que le Psy-En se doit de prendre en compte. Sur cet axe, on positionne également les **Problématiques de l'Elève** comme un champ spécifique des **Problématiques Individuelles**.

Par convention graphique et pour faciliter la lecture, ces trois types de problématiques sont présentés comme séparés. Bien entendu, dans la réalité, ces trois champs peuvent se trouver superposés.

**Axe Vertical** : On représente graphiquement les modalités d'exercice du Psy-En sur un axe qui va d'une position de **Généraliste** à une position de **Spécialiste**. On positionne également la notion de « **personne ressource** » comme un intermédiaire de ces deux extrêmes.

A noter que la modalité « **personne ressource** » n'est pas forcément à équidistance des extrêmes. Au contraire, dans certains cas, elle sera proche de la notion de **généraliste**, et, dans d'autres, plus proche de la notion de **spécialiste**.

Ainsi l'activité du Psy-en est-elle décrite comme le champ complexe que le statut définit comme le champ d'exercice du Psy-en. A l'intérieur De ce champ complexe, chaque professionnel définit son activité en fonction de :

- Sa formation et ses domaines de compétences spécifiques.
- Le terrain sur lequel il exerce, qu'une analyse notamment statistique permet de caractériser.
- Les demandes conduites par l'ensemble des partenaires concernés par ce terrain d'exercice.
- Les priorités définies par l'autorité académique et déclinées dans les départements.
- Le projet de CIO dans laquelle s'inscrit l'activité de chaque Psy-en.
- Les opportunités de travail qui se présentent sur le territoire d'exercice.
- ...

Le croisement des axes permet de situer l'activité dans quatre secteurs :

### Partie gauche du schéma

Plus l'activité est située à gauche et en haut du schéma, plus on sera sur des thématiques spécifiques comme les troubles d'apprentissage, l'addiction, des problématiques d'ordre médical considérées en tant que telles.

A l'intermédiaire, on se rapproche à la fois des problématiques élèves et on s'éloigne d'un rôle de spécialiste à proprement parler. C'est sans doute l'espace des conseils psychopédagogiques sur la question de l'apprentissage lorsqu'on ne les envisage pas comme des champs de spécialistes.

Plus l'activité est située en bas et à gauche, plus on est dans une activité d'observation simple qui, bien entendu, pourra conduire ultérieurement à des bilans plus spécialisés, mais qui, à ce stade, n'implique pas d'approche spécialisée.

### Partie droite du schéma

Plus l'activité est située à droite et en haut du schéma, plus on sera dans la conduite d'activité strictement liée à l'orientation : on pourra y trouver toutes les démarches d'ingénierie et de conseil sur les programmes éducatifs en matière d'orientation. Conduire un programme cohérent, concerté et progressif d'éducation à l'orientation par exemple.

Il peut s'agir également de démarches individuelles s'appuyant sur un outillage spécifique de psychologue de l'orientation : Test d'investigation des personnalités professionnelles.

A l'intermédiaire, on se rapproche à la fois des problématiques élèves et on s'éloigne d'un rôle de spécialistes de ces questions ; c'est sans doute beaucoup plus l'espace de l'information en orientation et le traitement des choix d'élèves et de familles concernant leurs stratégies en matière de formation (Choix de bac, choix de voie, stratégies d'orientation...)

En restant à ce niveau de spécialité, mais en s'éloignant des problématiques élèves, on retrouvera la question de la participation des Psy-en au Service public régional de l'orientation et le travail de premier accueil des adultes.

Plus on descend en bas à droite, moins la spécificité du Psy-en EDO s'exerce. Au sein des activités du parcours avenir, on considérera comme généralistes de l'orientation un ensemble de partenaires qui comprennent les membres des équipes éducatives. Il arrive néanmoins que, dans une activité partagée, le Psy-en ne fasse que contribuer à l'action sans que soit spécialement mise en valeur sa spécificité.

Utilisations diverses du schéma :

### **Décrire son activité de Psy-en :**

Chaque professionnel peut réfléchir aux caractéristiques de son activité sur son terrain d'intervention ainsi qu'à ses domaines de compétence spécifique où il se rapproche du critère de spécialité. Tel professionnel à l'intérieur de l'équipe peut réellement se situer en tant que généraliste sur différentes dimensions pendant que tel autre, par formation, circonstance ou domaine de prédilection aura approfondi une technique, un domaine, une modalité d'exercice.

Il semble particulièrement important, au sein du champ complexe d'activité, et dans l'optique de travailler en équipe, que chacun puisse se situer au mieux au sein du schéma proposé.

Par ailleurs, dans le cadre des programmes d'activités d'établissement, en termes de communication des activités aux différents partenaires du monde éducatif comme de l'extérieur, il semble pertinent d'avoir une image circonscrite de son activité en tant que Psy-en.

### **Situer les partenariats multiples :**

Il paraît important de pouvoir situer sur ces schémas, les différents partenaires qu'on est amené à côtoyer (Professionnels ou services) :

- Spécialistes sur les problématiques individuelles : orthophonistes, psychomotricien, maison des adolescents, Hôpitaux de jour, CMP...
- Personnes ressources : infirmiers, éducateurs, assistantes sociales, animateurs de quartiers...
- Généralistes : On peut sans doute y classer les enseignants, les assistants d'éducation, le CPE, et peut-être même les parents...
- Spécialistes sur la dimension orientation : psychologue de ville, professionnels des missions locales, FONGECIF...
- Personnes ressources : association d'entreprises, clubs type Rotary et Lions, animateurs de quartier...
- Généralistes : CIDJ, enseignants, membres de la communauté éducative.

### **Situer les actions diverses engagées dans l'établissement ou à l'extérieur :**

- Actions et instances spécialisées sur le champ individuel : groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS), maison départementale des personnes handicapées (MDPH), commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés (CDOEA).
- Ressources : club socio-éducatif, hygiène, prévention.
- Généralistes : actions diverses de prévention...